



CCI VOSGES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Le rôle de la CCI

L'action de la CCI des Vosges se répartit en cinq grandes missions, toutes orientées vers la satisfaction des entreprises. **Elle représente et défend** les intérêts des entreprises vosgiennes du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics. **Elle accompagne les entreprises au quotidien**, de leur création à leur transmission, en passant par toutes les étapes de leur développement. **Elle les informe** dans les domaines économiques et juridiques. **Elle forme** les chefs d'entreprise et leurs personnels, en formation initiale ou continue.

Elle s'implique dans l'aménagement du territoire en gérant et en créant des infrastructures économiques d'intérêt général pour les entreprises et les Vosges.

La voix des entreprises

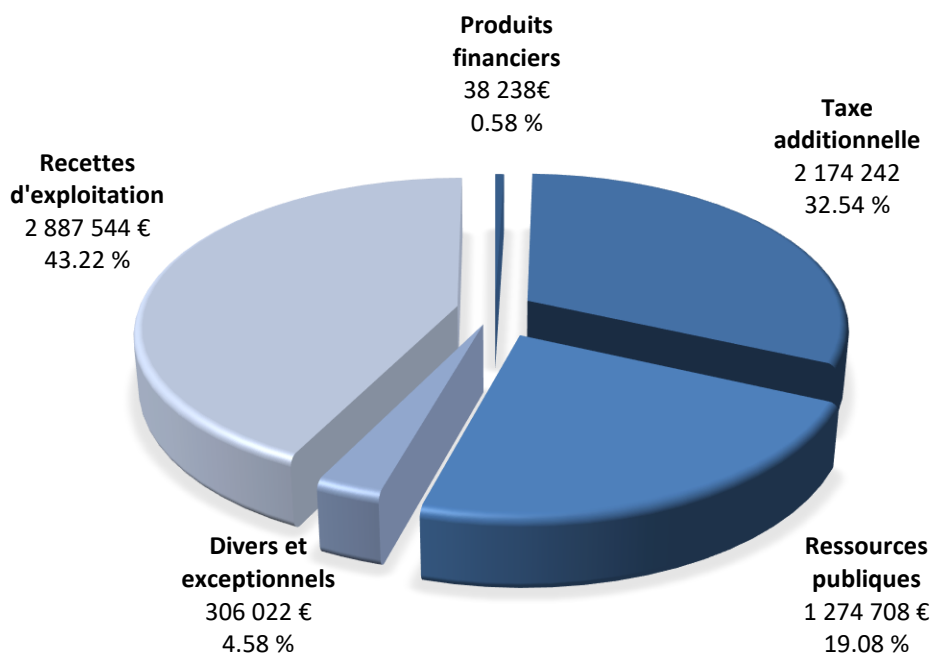
La CCI des Vosges s'implique dans l'aménagement du territoire. Elle rend des avis sur les PLU, qu'il s'agisse d'élaboration, de modification ou de révision.

Des hommes et des femmes d'engagement

Une Assemblée Générale composée de **30** membres élus, **15** membres associés. **5** réunions de Bureau, **2** Assemblées générales et **1** **centaine** de mandats de représentation dans différentes instances publiques nationales, régionales et départementales.

Moyens financiers

Le budget de fonctionnement de la CCI des Vosges s'élève en 2020 à 6 681 K€ dont :

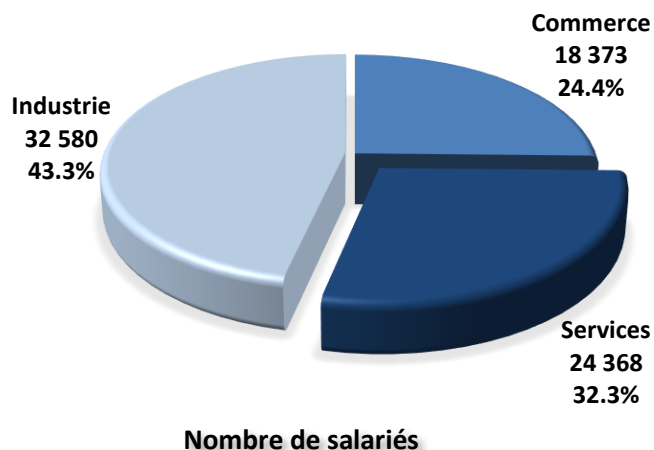
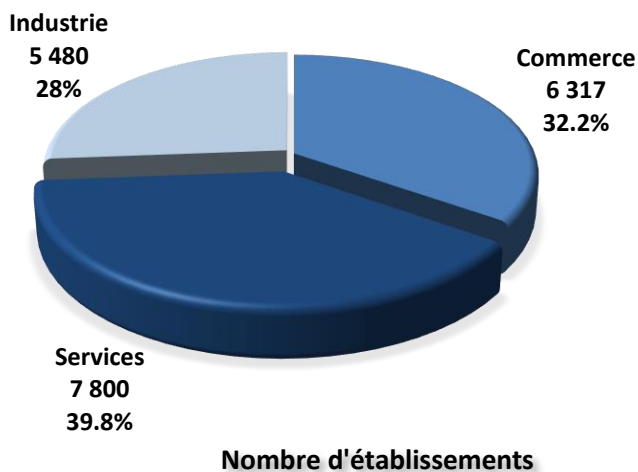


Les entreprises vosgiennes

19 597 entreprises ressortissantes au 31 décembre 2020 (75 321 salariés)

Les 3 grands secteurs d'activité :

6 317	commerces emploient	18 373 salariés
7 800	entreprises de services emploient	24 368 salariés
5 480	entreprises industrielles emploient	32 580 salariés



Création / transmission / reprise d'entreprise

De l'idée à la concrétisation du projet et jusqu'aux trois ans de la jeune entreprise, la CCI Vosges accompagne les créateurs, repreneurs et jeunes dirigeants. À chaque étape ante et post création/reprise, elle met à la disposition des entrepreneurs toutes les ressources nécessaires au développement de leurs compétences pour qu'ils atteignent leurs objectifs. La CCI des Vosges accueille tous les entrepreneurs et leur propose un accompagnement personnalisé.

Tout au long de l'année 2020, ce sont :

- **619 porteurs de projets et jeunes dirigeants** accueillis à la CCI Vosges, dont **543** à distance.
- **274 personnes** sensibilisées à la création/reprise d'entreprise, dont **80** porteurs de projet qui ont assisté aux **16 séances « Info créateur »**. Animées par des professionnels, ces séances d'information collectives sont organisées à Épinal, à Saint-Dié-des-Vosges, dans les agences de Pôle Emploi et en webinaire.
- **263 créateurs / repreneurs** accompagnés individuellement, dont **9 porteurs de projet** de startup
- **5 jeunes dirigeants** accompagnés au démarrage et au développement
- **28 porteurs de projet** qui ont participé aux **4 sessions** du stage « 5 jours pour entreprendre ».

Le partenariat conclu entre la CCI des Vosges et le PeeL (Pôle entrepreneuriat étudiant de l'Université de Lorraine) a par ailleurs permis d'accompagner **17 étudiants entrepreneurs** en 2020.

Les initiatives menées dans le cadre de l'appel à projets « Entrepreneuriat féminin Grand Est » se sont poursuivies. Malgré la crise sanitaire le réseau « **Elles entreprennent** » s'est montré flexible, s'est adapté et l'ensemble du programme initial a été maintenu : **11 événements** sur le thème de l'entrepreneuriat auxquels **171 femmes** ont participé.

Enfin, en 2020, la CCI des Vosges a obtenu le label « Be EST Entreprendre » pour son expertise dans les domaines du conseil ante et post création, lui permettant ainsi de bénéficier du paiement par « **Chèques CREA** » de ses accompagnements au profit des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Dans le contexte sanitaire, la CCI des Vosges a fait le choix de ne pas maintenir en présentiel son édition du **Salon GO** de la création-reprise d'entreprise mais de le remplacer par un salon virtuel, le 18 novembre 2020.



Ce salon permet aux futurs créateurs/repreneurs de rencontrer en un même lieu tous les partenaires de la création/reprise d'entreprise. Des professionnels répondent à leurs questions relatives à l'élaboration du projet, aux aides à la création, aux obligations fiscales, à la protection sociale, etc.

Bilan de cette édition virtuelle :

- **60 professionnels**, représentants 30 structures
- **79 porteurs de projets** inscrits
- **93 rendez-vous** honorés

Dans le cadre du **Pacte Transmission**, la CCI Vosges accompagne les cédants et repreneurs dans leur projet de cession/reprise.

En 2020, **155 cédants** ont été sensibilisés à la transmission au travers d'ateliers et de conférences. **94 cédants** ont bénéficié de diagnostics et d'accompagnements individualisés et **58 repreneurs** qualifiés ont pu être mis en relation avec des entreprises compatibles avec leurs attentes.

Centre de formalités des entreprises

Le CFE permet aux entreprises de souscrire en un même lieu, l'ensemble des formalités nécessaires à l'exercice de leur activité.

En 2020, à Épinal et Saint-Dié, les agents ont traité **3 703 formalités** dont **1128 inscriptions** au Registre du commerce et des sociétés et **598 radiations**. **110 cartes de commerçants ambulants** ont été délivrées ainsi que **34 cartes d'agent immobilier**, **11 récépissés** de déclaration préalable d'activité et **66 attestations de collaborateur**.

Le CFE est également bureau d'enregistrement ChamberSign et a traité en 2020 **90 nouvelles demandes de certificats de signature électronique**. **261 certificats** sont actifs à fin d'année.

Commerce

Fonds d'appui aux Unions de Commerçants

En 2020, en raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de cérémonie pour la remise des prix des UC. Pour autant, les UC ont participé avec enthousiasme au concours organisé par la CCI et c'est ainsi que **10 associations de commerçants vosgiennes** ont été récompensées (pour un total de **8 000€**) pour leur capacité de fédération et pour la qualité de leur programme annuel d'animations : UDAC (Saint-Dié – 1250 €), Rambervillers Territoire d'Entreprises (1250€), EPICENTRE (Epinal - 1250 €), URCA (Remiremont – 1250€), Vittel Union (500€), ALTYTUD 630 (La Bresse – 500€), l'UC Cœur de Ville Raon-l'Étape (500€), UCAPL (Monthureux-sur-Saône – 500€), UECAN (Saint-Nabord - 500€), ACOMAC (Marché couvert – Epinal – 500€).

Études de flux commerciaux

La CCI des Vosges anime l'observatoire vosgien du commerce et de la consommation, fruit de la coopération entre les CCI du Grand Est et le cabinet AID. L'objectif de cet outil est de mesurer finement la consommation des ménages et de définir, notamment, une zone de chalandise ainsi que de mesurer la performance d'un pôle commercial.

Depuis 2015, **une trentaine d'études** à la carte ont été réalisées dans les Vosges, principalement pour le compte de collectivités. L'observatoire a été récemment mis à jour puisque les données vosgiennes ont été entièrement actualisées au dernier trimestre 2019. Cela permet à la CCI des Vosges d'accompagner les acteurs publics dans leur projet de territoire et les entreprises dans leur stratégie d'implantation et de développement. En 2020, des conventions ont été signées avec plusieurs collectivités pour la réalisation de nouvelles études au cours de l'année 2021.

Alerte commerce



Mis en place en fin d'année 2015, le dispositif d'alerte enregistre fin 2020, **371 inscriptions**. Créé pour contribuer à la sécurité des commerces en informant, en temps réel, d'un risque de fait délictueux sur leur territoire, le dispositif *Alerte Commerce* associe également la Préfecture et les forces de l'ordre du département.

Programme d'accompagnement des buralistes vosgiens

La CCI des Vosges et la Chambre Syndicale des Buralistes du Département des Vosges ont signé en 2019 une convention en faveur des **173 buralistes** vosgiens. Ce partenariat est la déclinaison locale d'une convention cadre nationale signée entre CCI France et la Confédération Nationale des Buralistes de France et inscrite dans un grand plan de transformation financé par l'Etat.



Ce plan propose à tous les buralistes intéressés de passer du métier de buraliste traditionnel à celui de commerce de proximité multiproduits et services. Pour ce faire, une première étape est obligatoire, celle de la réalisation d'un audit. Il comprend le diagnostic du point de vente, l'étude de la zone de chalandise, et l'élaboration d'une feuille de route.

La Chambre Syndicale des Buralistes Vosgiens a confié à la CCI des Vosges la réalisation de ces audits. Leur coût d'un montant de 1300€ HT est pris en charge à 100 % si le projet de transformation se réalise, à 50 % dans le cas contraire.

Economie de proximité

La CCI est également pilote du nouveau dispositif « **Offre de services aux collectivités** » initié par la Préfecture des Vosges. Il s'agit d'un service commun des organismes consulaires opérant une prestation de services pour le compte des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en appui à l'économie de proximité.

4 EPCI ont adhéré en 2020 et ont été accompagnés dans diverses actions, telles que l'accompagnement des Maires pour créer un commerce de proximité dans leur commune ou encore l'accompagnement numérique collectif et individuel des commerçants. Ces 4 EPCI sont : la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers (2C2R), la Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges (CCB2V), la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) et la Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV).

Fichiers qualifiés des entreprises vosgiennes

Le fichier consulaire des entreprises est un outil indispensable qui permet aux entreprises de trouver de nouveaux marchés, de nouveaux fournisseurs ou encore d'appréhender et maîtriser la concurrence. **65 fichiers** prédéfinis ou sur-mesure ont été réalisés en 2020.

Accessibilité

La mise aux normes des bâtiments recevant du public se poursuit en 2020. Les conseillers de la CCI des Vosges ont réalisé **9 diagnostics** accessibilité. Ils ont également participé à **16 commissions accessibilité** à la Préfecture des Vosges pour défendre les dossiers des entreprises.

Financement

Pour réduire les risques et aider les entreprises vosgiennes dans leur développement, la CCI des Vosges les accompagne, quelle que soit leur taille, dans leurs recherches de financements et de renforcement de leurs fonds propres.



La CCI est gestionnaire du dispositif « Vosges croissance plus » initié par la Préfecture des Vosges. Ce dispositif vise à mutualiser les fonds et la gestion des deniers privés consacrés à la revitalisation. Deux groupes ont versé la totalité de leur assujettissement. **17** entreprises ont été accompagnées pour obtenir des subventions notamment pour la fabrication de masques lors du 1^{er} confinement. Cela a permis de soutenir la création de **90** emplois sur les bassins d'emplois impactés.

La CCI des Vosges est également l'opérateur local du dispositif **AliZé**[®] Vosges, sous le contrôle de la Préfecture des Vosges. En plus de l'aide financière, **AliZé** met des compétences d'entreprises et d'organismes locaux à disposition des TPE-PME du secteur de l'industrie ou des services aux entreprises pour les accompagner dans leur projet de développement ou de reprise et favoriser la création d'emplois. Chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables sont notamment des partenaires de l'opération. En 2020, **7 dossiers** ont été présentés en comités d'agrément, pour un montant accordé d'avances remboursables de **210 000€**. Elles ont permis la réalisation de **5,2 M€** d'investissements et la création de **38 emplois** ainsi que le maintien de **84 emplois**. **13 journées** d'accompagnement ont également été attribuées.

Chiffres clés 2020

110 entreprises diagnostiquées pour évaluer leur disposition à obtenir des aides financières.

30 entreprises accompagnées dans le montage de leurs dossiers de demandes de subventions régionales et européennes pour un résultat total de **2,2 M€**.

12 dossiers ARDAN y compris en tant qu'expert-projet accompagnant le stagiaire.

Fonds d'investissement I-Neo capital

« Capitaliser sur nos atouts pour créer de la valeur et encourager l'innovation ».

Genèse de la constitution du Fonds d'investissement

Le Fonds d'investissement I-Neo capital (précédemment « Fonds StartUp CCI-VIE ») est un **Fonds de Venture Capital** (capital-risque) créé et impulsé par la CCI des Vosges, adossé à la structure Vosges Immobilier Entreprendre (VIE) dont la CCI des Vosges est l'actionnaire majoritaire de référence.

Ce véhicule financier permet à VIE d'investir dans des sociétés-tierces en contrepartie d'une prise de participation à leur capital social et l'accès à leur vision stratégique. Les fonds investis proviennent exclusivement de VIE.

L'objectif est d'investir dans les sociétés innovantes à fort potentiel de développement implantées dans les Vosges, en phase d'amorçage (Seed, Séries A) ainsi que dans les phases plus matures pour les sociétés souhaitant se développer sur les marchés nationaux ou à l'international.

La constitution de ce fonds d'investissement souligne la détermination de consolider les fonds propres des entreprises existantes et de renforcer l'attractivité du territoire, notamment par la création d'emplois.

Être vecteur de l'avenir de croissance de l'entreprise

L'objectif est de générer un Fonds différent, bienveillant, en dehors de figures dogmatiques, sectorielles ou de marchés. Ce sont les dirigeants qui sont les plus à même d'identifier les besoins et les opportunités. Le regard de la CCI des Vosges est transversal, ce qui permet aux entreprises innovantes avec lesquelles elle travaille, de croître et prospérer dans un environnement de marché complexe.

Au-delà du financement, le fil rouge du Fonds I-Neo capital est une approche entrepreneur - investisseur caractérisée par un accompagnement stratégique et opérationnel des participations.

Le Fonds conseille le management de ses participations même s'il n'est pas majoritaire. Il s'oblige à prendre part, activement et systématiquement, à tous les organes de contrôle et de surveillance ce qui est gage d'un accompagnement régulier.

Les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sont des critères d'analyse qui permettent d'évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des sociétés accompagnées.

Les analyses ESG s'appuient sur une cohérence entre l'image externe et l'image interne de l'entreprise.

Tickets et lignes de participations

En novembre 2020, I-Neo Capital a renforcé son Fonds à travers une augmentation de **800 K€** (soit une dotation totale d'**1.8M€**).

Réalisation de deux participations (ticket moyen **142.500€**) au 4^{ème} trimestre 2020 confirmant ainsi l'ambition d'accompagner les projets novateurs (**5 emplois** générés depuis nos interventions).

Un véritable acteur du capital développement

Notre empreinte dans l'écosystème régional comme national nous permet également d'être force de propositions dans nos mises en relation afin de favoriser des synergies avec les acteurs en capacité d'amplifier la sécurisation dans les différentes étapes du développement des entreprises.

Dans notre région, nous disposons notamment d'un réseau fort de centres de recherche et d'industriels dans des domaines très variés, à même d'apporter leurs expertises ou de mener des projets collaboratifs sur divers sujets.

Plates-formes d'initiatives locales et pépinières d'entreprises

Les deux plates-formes d'initiatives locales - Initiative Vosges Centre Ouest et Initiative Hautes-Vosges - ont accordé en 2020, **92 prêts d'honneur** pour un montant de **700 940€**.

La Chambre de Commerce et d'Industrie accompagne également les créateurs d'entreprises au travers des pépinières d'entreprises d'Épinal-Golbey et de Saint-Dié-des-Vosges. Elle subventionne l'accompagnement de créateurs dans chaque pépinière pour un montant annuel total de **41 000 €**.

Numérique et innovation



2020 : Nouvelles missions et nouvelles ambitions

Quai Alpha s'inscrit dans un environnement dédié à l'innovation et animé par une équipe mixte de collaborateurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges et du réseau d'incubateur d'excellence Quest For Change. Aujourd'hui, il occupe plusieurs sites, dont un pôle dédié au tourisme, un autre à l'image et un troisième au bois.

C'est un outil de développement au service de l'innovation et de l'économie numérique, qui attire les startups en leur proposant un dispositif d'accompagnement structuré et compétitif.

Identifié comme bâtiment totem, Quai Alpha fait partie des lieux emblématiques de la Capitale French Tech East. Nous sommes par ce biais lauréats de différents programmes nationaux : French Tech Central, Visa et Tremplin.

Ce cadre stimulant offre, avec l'appui de notre écosystème, un terrain de jeu presque sans limite pour faire émerger des projets et faire grandir des entrepreneurs. De nombreux événements sont organisés toute l'année afin de favoriser les rencontres, les échanges et le business. L'incubation de startups et la transformation numérique des entreprises sont les deux principaux piliers de l'action menée par notre équipe. Quai Alpha c'est également d'autres missions, parmi lesquelles :

- Une formation de codeurs pour demandeurs d'emplois et une école e-sport (Helios Gaming School)
- Un réseau de partenaires et des liens avec les acteurs du financement, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprises

- Un programme de mentorat développé en s'appuyant sur les alumnis des précédentes promotions.
- Un fonds d'investissement doté de **1.8 M€** pour soutenir la croissance des startups.
- La mise à disposition d'espaces réceptifs : bureaux, espaces de coworking, salles, etc.

2020 : L'année de l'ancrage territorial et du renforcement de nos réseaux et partenariats

Relations avec les acteurs de l'entrepreneuriat

L'équipe de Quai Alpha et les chefs d'entreprises constituant son écosystème sont présents et représentés dans de nombreux réseaux locaux et nationaux. Evoluant au quotidien parmi des chefs d'entreprises, l'équipe en charge de l'incubation organise environ 60 animations par an pour favoriser les rencontres, le business et la veille. Enfin, Réseau Entreprendre Lorraine et la Plate-forme d'Initiative Locale IVCO ont tous deux un bureau à Quai Alpha.

Relations avec les acteurs de la recherche

Régulièrement, des rencontres ont lieu entre des intervenants issus de plusieurs laboratoires comme le CNRS, le LORIA ou l'INRIA et les incubés. Chaque année est organisée la Semaine de la DeepTech à l'initiative de plusieurs structures sur tout le territoire. « L'Odyssée de l'Innovation » coorganisée par Quai Alpha, s'inscrit dans cette démarche avec pour objectif de provoquer les rencontres entre des chercheurs, des technologies inexploitées et des porteurs de projets business.

Dans un autre registre, Quai Alpha est reconnu par la Commission Européenne comme Digital Innovation Hub, c'est-à-dire structure d'aide et de soutien aux entreprises, en particulier aux PME, dans l'amélioration de leurs processus d'entreprise et de production, de leurs produits et services grâce aux technologies numériques.

A titre d'exemple, Quai Alpha a remporté un projet européen H2020 portant sur la thématique des Cyber Physical Systems et l'interopérabilité des données. C'est le fruit d'une collaboration tripartite avec le Centre de Recherche en Automatique de Nancy et l'Ecole du Ski Français. Le projet, développé dans l'incubateur, vise à répondre aux problématiques du tourisme en montagne, en pensant les stations de demain.

Relations avec les acteurs du financement

Des partenariats de compétences ont été établis avec des établissements bancaires engagés sur le champ de l'innovation tels que la Banque Populaire, la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole, la Banque Kolb et le CIC. Les chargés d'affaires rencontrent régulièrement les incubés, et ils interviennent aussi lors des modules durant la phase de pré-incubation et d'incubation individuelle. Enfin, les banques sont un soutien financier important aux manifestations comme le Hackathon organisé tous les ans.

Quai Alpha entretient aussi des liens forts avec la BPI, un club de Business Angels (Lorraine Inside) et le fonds d'investissement A-venture (groupe Prêt à Partir). A noter, la CCI des Vosges alimente son propre fonds d'amorçage doté de 1.8 millions d'euros (voir partie « Financement ») et dispose d'une convention de partenariat avec le fonds d'investissement ILP-Sadepar.

Enfin, Quai Alpha se situe dans les meilleurs standards régionaux en termes de mobilisation de subventions, puisque en passant par son incubateur, les porteurs de projets peuvent potentiellement mobiliser plusieurs aides : 30 000 € de bourse Frenchtech ; 30 000 € de bourse Be-Est Start-up et 20 000 € + 30 000 € de bourse Frenchtech Tremplin.

Le mentorat, comme stratégie d'accompagnement des bénéficiaires

L'incubateur développe son propre programme de mentorat. En début du programme d'incubation individuelle, chaque startup qui le souhaite se voit attribuer un mentor. Le mentor est choisi sur la base de son apport pour la start-up. La variété des profils et des compétences disponibles offre une réponse à tous les problèmes rencontrés, quel que soit le stade d'avancement du projet. Un comité dédié permet les échanges entre mentors et vient renforcer cette proposition d'entraide. Il est rare qu'une problématique soulevée reste sans réponse.

2020 : Crise sanitaire et développement de Locappy Vosges, une place de marché solidaire à destination des commerçants et producteurs vosgiens

Développé à l'occasion du premier confinement, Locappy Vosges est d'abord un site e-commerce. La plateforme se veut une alternative simple et gratuite aux géants du commerce en ligne mais également aux zones commerciales qui contribuent à la désertification des centres-villes, notamment de leurs commerces indépendants. Voici les principales fonctions de Locappy Vosges :

- Identifier les commerces et producteurs-vendeurs ouverts au public durant les périodes de confinement et de déconfinement ;
- Offrir une solution clé en main aux consommateurs vosgiens souhaitant soutenir l'économie locale ;
- Présenter l'importante offre des commerces indépendants et des producteurs des différentes communes du département ;
- Valoriser les produits de saisons et la vente en circuit court proposés par les producteurs-vendeurs locaux ;
- Faciliter le travail des commerçants grâce à un système de précommandes afin de fluidifier les achats, les livraisons et la gestion des stocks ;
- Permettre des retours rapides pour les producteurs et les commerçants n'ayant pas de temps à consacrer à la vente sur internet ;
- La plateforme se veut évolutive : des options ont été ajoutées après le lancement comme le paiement en ligne, d'autres projets sont en cours comme des systèmes de livraison, l'ouverture de boutiques éphémères, des ventes flash, des jeux-concours, etc.

CCI International

Le service des formalités accompagne les ressortissants dans leurs démarches administratives : en 2020, il a délivré sur le territoire vosgien, **10 carnets ATA** et a visé **5 272 documents** en lien avec l'export.

CCI International Grand Est conseille et accompagne les entreprises dans leurs projets de développement international lors de rendez-vous personnalisés et au travers d'**Ateliers Techniques Export**, de **Journées Expert Pays** ou d'événements spéciaux comme les **Journées de l'international** ou les **Rencontres Consuls Entreprises**.

CCI International Grand Est analyse les besoins des entreprises à l'export afin d'identifier les bons leviers de performance. Elle facilite l'accès à de nouveaux marchés export avec notamment les Eclairages Produit/Marché, les Eclairages réglementaires et organise, en collaboration avec ses réseaux de partenaires à l'étranger, des programmes BtoB lors de Missions de prospection commerciale ou Salons professionnels.

Enfin, dans le cadre du parcours « **Be Est Export** » co-financé par la Région Grand Est, CCI International Grand Est identifie et sélectionne les entreprises susceptibles de bénéficier d'un Diagnostic export et d'être accompagnées dans l'élaboration de leur stratégie, afin de leur assurer un suivi dans la durée et leur permettre ainsi d'atteindre leurs objectifs sur leurs marchés prioritaires.

CCI Formation

La **formation par Apprentissage** est encouragée par nos **Journées Portes Ouvertes** et les **Mercredis de l'apprentissage**, durant lesquels **75** jeunes ont été reçus en 2020.

Formation Diplômante : au **Centre de Formation des Apprentis**, **89%** de réussite aux examens pour les **39 apprentis** en commerce, **5** en plasturgie et **11** en tourisme. À Épinal, **172 stagiaires** ont suivi les différentes formations proposées : comptable assistant, secrétaire assistant, attaché commercial, etc. avec un taux de réussite global aux examens de **93%** (147 reçus sur 158 présentés).

Formation continue : **1 259 stagiaires** et **26 439 heures** en formations générales et techniques, en langues, à la Maison de la Montagne, ou en Blanchisserie Hospitalière.

Le CIBC Vosges accompagne les politiques publiques en matière d'emploi, de formation professionnelle et de reconnaissance des acquis de l'expérience. En 2020, **94 personnes** ont été reçues, **11 validations des acquis** de l'expérience et **83 bilans de compétences** ont été effectués (salariés et demandeurs d'emploi). Par ailleurs, et dans le cadre du **Conseil en Evolution Professionnelle**, le CIBC a accompagné **630 salariés** du privé ou professionnel en libéral. Concernant l'AGEFICE (Association de GEstion du Financement de la Formation des Chefs d'Entreprise), **146 demandes** ont été instruites.

Manifestations et réseaux sociaux

Festival des Métiers et de l'Orientation / Nuit de l'orientation

La CCI des Vosges a organisé sa septième **Nuit de l'orientation** le vendredi 14 février 2020 au Centre des Congrès d'Épinal. Intégrée pour la deuxième fois à un **événement interconsulaire** de **3 jours** dédié aux métiers et à l'orientation – le « Festival des Métiers et de l'Orientation » – la Nuit de l'orientation a accueilli dans un cadre festif, environ **1 700 personnes**, dont **1 000 jeunes**.



Très différente d'un salon, la Nuit de l'orientation a permis aux jeunes et moins jeunes, de réfléchir à leur avenir, leur profil et leurs motivations en rencontrant une centaine de professionnels, issus de **15 secteurs** différents, venus parler de leur parcours et de leur métier. Ils ont pu également échanger avec des spécialistes du conseil en orientation.

Le Festival des Métiers et de l'Orientation a pendant ces **3 jours**, rassemblé pas moins de **7 000 visiteurs**.

Site Internet, Newsletters et réseaux sociaux

Afin de mettre en valeur les entreprises du département et de les informer des actions qu'elle mène en leur faveur, la CCI des Vosges dispose d'outils de communication diversifiés. Son site Internet enregistre ainsi en 2020 près de **1 100 visites mensuelles**.



Elle est aussi relayée sur les réseaux sociaux et suivie par plus de **5 000 abonnés** sur Facebook et **3 830** sur Twitter. L'activité y est grandissante, puisque plus de **320 posts** ont été publiés sur Facebook en 2020 pour plus de **230 000 vues** au total. Sur Twitter, environ **200 Tweets** ont été publiés pour plus de **74 000 « impressions »**.

Une Newsletter, destinée à fournir de l'information sur l'actualité de la CCI des Vosges et de ses ressortissants, ainsi qu'une Lettre d'information relayant l'actualité économique et sociale utile aux chefs d'entreprises, sont envoyées mensuellement à l'ensemble des ressortissants de la CCI des Vosges ayant transmis une adresse email, soit environ **10 000 contacts**.

Les actions de la CCI des Vosges pendant la crise sanitaire

L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19. Les entreprises ont été particulièrement impactées et la CCI des Vosges a tenu à répondre présente tout au long de cette crise.

Ainsi et très rapidement après le début du 1^{er} confinement de mars 2020, un guichet unique pour répondre aux questions des ressortissants vosgiens a été mis en place et a permis de traiter **2 100 appels**.

La CCI des Vosges a également multiplié les actions pour fournir des masques aux entreprises, à une période où il était très difficile de s'en procurer.

En partenariat avec la Préfecture des Vosges et le Conseil départemental des Vosges, **8 000** « masques barrière lavables réutilisables » fournis gratuitement par plusieurs entreprises textiles du département (Le Drap Français, Berjac et Duval) ont permis de répondre aux besoins d'environ **400 commerces** qui étaient autorisés à maintenir une activité, ou en prévision de la reprise de leur activité.

Presque dans le même temps, la CCI des Vosges a acheté **100 000 masques** chirurgicaux et les a proposés à prix coûtant à ses ressortissants. Là encore, ce sont entre **300 et 400** entreprises vosgiennes qui auront bénéficié de cette opération.

Enfin, **40 000 masques** fournis par la Région Grand Est, ont été distribués par la CCI des Vosges à différentes organisations professionnelles des secteurs du BTP, du tourisme, ainsi qu'aux Unions de commerçants vosgiennes. Ces organisations professionnelles ont ensuite redistribué ces masques à leurs adhérents. Environ **300** entreprises vosgiennes en auront bénéficié in fine.

Autre grande action mise en place pendant le 1^{er} confinement : **le dispositif « Je Soutiens Le Commerce Vosgien »**.

Lancé début avril par la CCI des Vosges, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et avec le soutien du Conseil départemental, le dispositif était composé :

- ⇒ d'une part, d'une plateforme destinée aux commerçants et producteurs vosgiens qui pouvaient poursuivre une activité, afin que ceux-ci se référencient et indiquent s'ils étaient ouverts et/ou s'ils assuraient un service de livraison ou de retrait des marchandises. Près de **800** établissements se sont référencés sur l'ensemble de la période de 2 mois du 1^{er} confinement.

⇒ d'autre part, d'un groupe Facebook destiné à rassembler sur un même espace d'échange, les commerçants et producteurs poursuivant une activité, mais aussi les consommateurs vosgiens désireux de participer à la démarche et de favoriser le commerce de proximité. Ce groupe Facebook, resté actif, comptait quelques **2 400** membres à fin 2020.

A noter qu'une équipe de la CCI des Vosges a été spécifiquement dédiée à appeler les commerçants vosgiens pour les informer et les sensibiliser sur ce dispositif.

Dispositif qui a été prolongé au-delà du 1^{er} confinement, à travers la plateforme **Locappy Vosges** (voir partie « Numérique et innovation »).

Initiative de l'agence de communication spinalienne « Section 4 », la plateforme de vente en ligne destinée aux commerçants et producteurs locaux est portée depuis avril 2020, par la CCI des Vosges. Si « Section 4 » gère la partie technique de la plateforme et le développement de nouvelles fonctionnalités destinées à améliorer l'outil, ce ne sont pas moins de **4 ETP** de Quai Alpha qui ont été mobilisés à temps plein par la CCI des Vosges, pour **animer la plateforme**. Cette animation consistait principalement à prendre contact avec les commerçants vosgiens, prioritairement ceux ayant dû fermer notamment lors du deuxième confinement, afin de les sensibiliser et de les accompagner dans la prise en main de l'outil et la mise en ligne de leurs produits.

Le rôle de la CCI des Vosges dans ce projet est également de **mobiliser et fédérer** les acteurs publics pour réunir les moyens nécessaires afin de pérenniser la plateforme, qui restera pour les commerçants, y compris hors période de crise, un outil leur permettant d'être présents en ligne et de diversifier simplement leurs canaux de vente.

Locappy Vosges comptait fin 2020, environ **650 boutiques actives**, **550 000 pages consultées**, plus de **22 000 produits référencés** et environ **1 500 commandes** effectuées. Autre élément important, les 2 groupes Facebook consacrés à Locappy Vosges et au soutien aux commerçants vosgiens, regroupaient fin 2020, une communauté de **6 000** personnes au total !

Dans cette période de crise, la CCI des Vosges s'est également **mobilisée sur le plan politique**, en soutien notamment des commerçants, des acteurs du tourisme et des stations de ski. A titre d'exemple, la CCI des Vosges et les CCI du Grand Est ont adopté une **motion** le 16 novembre 2020, demandant la réouverture des commerces dès le 27 novembre. L'objectif était de pouvoir faire bénéficier aux commerçants d'un weekend supplémentaire d'activité, dans cette période de « Black Friday » et de préparation des fêtes de Noël.

Cette motion largement relayée, a été suivie par la mise en place et la diffusion d'une pétition demandant à son tour cette date de réouverture. La pétition a rassemblé pas moins de **40 000** signatures en quelques jours.

Enfin, la CCI des Vosges a pleinement joué son rôle dans le cadre des premières actions nationales du **Plan de Relance**, notamment lors de la grande campagne d'appels téléphoniques ciblée sur les PMI industrielles, destinée à faire connaître les mesures de relance mises en place par l'Etat.

En effet, CCI France a été sollicitée par la Direction Générale des Entreprises (DGE) pour que le réseau CCI réalise une campagne d'appels sortants auprès de 29 000 petites et moyennes entreprises industrielles (de 6 à 250 salariés) afin de faire connaître ces mesures et d'orienter les chefs d'entreprise vers les guichets d'accompagnement les plus pertinents. A l'échelle vosgienne, ce sont **400 entreprises** qui ont été contactées et sensibilisées en l'espace d'un mois.